

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

<p>Nombre de conseillers En exercice : 14 Présent : 12 Procuration : 1 Votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>L'an deux mille vingt-deux le sept septembre Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance</u> : M. MUFFAT Bruno <u>Date de convocation</u> : 2 septembre 2022</p>
<p><u>Réf</u> : 22119</p> <p><u>Objet</u> :</p> <p>Echange de terrains LANVERS Pierre</p>	<p><u>Présents</u> : M. MUFFAT Bruno - M. DENNE Jean – Claude - Mme MICHAUD Sonia - M. COCCOZ Patrick - Mme MCQUADE Alisha - M. MUFFAT Michel - Mme MICHAUD Carole - M. GAILLARD Guy - M. ROSSET André - Mme TAVERNIER Marie – Laure - - Mme QUOEX Valérie – M. BRAIZE Richard</p> <p><u>Absents ou excusés</u> : Mme SIBIL Christine - M. DUCHEMIN Vincent</p> <p><u>Procuration</u> : M. DUCHEMIN Vincent à M. MUFFAT Michel</p>

Monsieur BRAIZE Richard propose au conseil municipal d'accepter l'échange de terrain entre la commune et Monsieur LANVERS Pierre dans le cadre de la régularisation d'un chemin d'exploitation,

Parcelles	Propriété
Chemin d'exploitation	Commune
269 et 270 à Ardent	LANVERS Pierre
TOTAL	

Il précise que tous les frais seront supportés par moitié par chaque partie.

Il précise que Monsieur LANVERS Pierre supportera la soulte liée de cet échange, une fois le relevé géomètre effectué

Le conseil après en avoir délibéré,

ACCEPTE l'échange ci-dessus entre la commune et Monsieur LANVERS Pierre

PREND note que Monsieur LANVERS Pierre supportera la soulte liée de cet échange, une fois le relevé géomètre effectué

PRECISE que tous les frais seront supportés par moitié par chaque partie

CHARGE le maire de tous les actes relatifs à la présente délibération.

Le Maire

DENNE Jean - Claude

